

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 37 (1896), p. 165-172

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__165_0

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

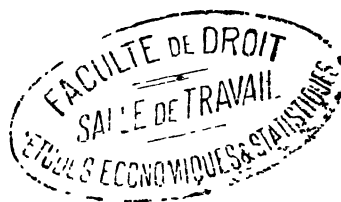
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1896.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 AVRIL 1896.

SOMMAIRE. — Élection de deux membres titulaires. — Présentation d'ouvrages : le Secrétaire général et M. Th. Ducrocq. — Adoption des comptes de 1895 et du projet de budget pour l'exercice 1896. — Communication de M. Pierre des Essars sur la monnaie et le papier dans la circulation. — Communications de M. Edmond Duval : 1° La question du prêt sur gages dans les pays de langue anglaise ; 2° Notice sur les bureaux extérieurs du Mont-de-Piété de Paris.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Yves Guyot.

Le procès-verbal de la séance du 18 mars 1896 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* :

MM. J. JOURDAN, député du Var;

Ernest PARISOT, conservateur des hypothèques à Corbeil.

M. le **SECRETARE GÉNÉRAL** énumère les ouvrages reçus par la Société depuis la dernière séance : 1° *La Question du prêt sur gages*; recueil d'articles récemment parus en Angleterre et en Amérique, traduits et commentés par M. S. Lequesne; 2° *Les Titres étrangers et la loi fiscale*; manuel pratique contenant les règles de perception en matière de titres des sociétés étrangères, abonnées ou non abonnées et de fonds d'État avec le commentaire des dispositions législatives insérées dans la nouvelle loi de finances, le texte des déclarations du rapporteur général du budget, le compte rendu des débats parlementaires et le relevé des sociétés abonnées au 1^{er} mars 1896, par M. Maurice Jobit, sous-inspecteur de l'enregistrement, chargé du service des sociétés étrangères à Paris; ouvrage déposé par M. Léon Salfraque; 3° *l'Anthropométrie militaire italienne*, deux volumes offerts, au nom de l'auteur, M. le D^r Livi, par M. le D^r Arthur Chervin, qui en donnera l'analyse dans une prochaine séance.

Il est parvenu à la Société plusieurs documents officiels de l'étranger : 1° le *premier Annuaire statistique du Danemark*; 2° un *Rapport sur la caisse d'épargne postale des Pays-Bas*, 1894; 3° la *Statistique des causes de décès en Italie*, de 1883 à 1894; 4° le *Mouvement de la population en Roumanie*, 1892; 5° les *Résultats généraux de la récolte de 1895 en Russie*; 6° *Statistical abstract*, 1895, des États-Unis d'Amérique.

M. Th. DUCROCQ offre à la Société un exemplaire d'un rapport présenté par lui au *Comité des travaux historiques et scientifiques* (section des sciences économiques et sociales) dont il est membre, sur un ouvrage intitulé : *la Vie de Berryer*, par M. Charles de Lacombe (3 vol. in-8°; 1^{er} volume : *la Jeunesse de Berryer*; 2^e volume : *Berryer et la monarchie de Juillet*; 3^e volume : *Berryer, la seconde République et le second Empire*).

M. le PRÉSIDENT soumet à l'approbation de la Société les comptes de 1895 et le projet de budget pour l'exercice 1896, qui ont été publiés dans la livraison d'avril du Journal. L'assemblée approuve, à l'unanimité, ces documents et vote des remerciements à la commission des fonds, ainsi qu'au trésorier et au rapporteur.

M. Pierre DES ESSARS fait, sur *la monnaie et le papier dans la circulation*, une communication que l'on trouvera plus loin, page 172.

M. le PRÉSIDENT félicite M. des Essars de sa remarquable étude et propose, en raison des nombreux documents qu'elle contient, d'en renvoyer la discussion après sa publication, *in extenso*, dans le Journal de la Société. Cette proposition est adoptée.

La parole est donnée, ensuite, à M. Edmond Duval pour deux communications, l'une sur la question du prêt sur gages dans les pays de langue anglaise; l'autre sur les bureaux extérieurs du Mont-de-piété de Paris.

Dans la première, M. Edmond DUVAL insiste particulièrement sur la Société du prêt prévoyant de New-York; après avoir énuméré les clauses essentielles des statuts, il expose les résultats obtenus du 21 mai 1894 au 31 décembre 1895 et, malgré les avantages apparents de cette institution, conclut à la supériorité du système français, bien moins onéreux pour les emprunteurs. Dans la seconde, M. Duval démontre, à l'aide de tableaux embrassant un demi-siècle, les nombreux bienfaits que l'administration et les emprunteurs ont recueillis de la création des bureaux auxiliaires, qui a eu pour effet, en supprimant tout intermédiaire, de mettre la caisse du Mont-de-piété de Paris à la disposition du public, sans déplacements longs et coûteux et de lui permettre de réaliser, en même temps, une économie considérable.

Ces deux communications paraîtront ultérieurement dans le Journal de la Société.

L'ordre du jour des prochaines séances comprendra les communications et discussions suivantes :

Les émissions et remboursements d'obligations des chemins de fer en 1895, par M. Alfred Neymark.

Le placement gratuit par les bureaux municipaux à Paris, par M. Eug. Charbonnel.

L'histoire du rouble, par M. Arthur Raffalovich.

L'anthropométrie militaire italienne, d'après M. le D^r Livi, par M. le D^r A. Chervin.

Discussion des communications de M. Limousin sur le développement comparatif de la richesse aux Etats-Unis et dans les pays d'Europe; de M. Daniel Bellet, sur la vitesse croissante des traversées transatlantiques et de M. Pierre des Essars sur la monnaie et le papier dans la circulation.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Secrétaire général,

E. YVERNÈS.

Le Président,

Yves GUYOT.

II.

LÉON SAY

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE.

Pour nous aussi, c'est un deuil, un vrai deuil que cette mort inattendue, qui est venue jeter la tristesse dans tant de cœurs et l'inquiétude — sinon le découragement — dans tant d'esprits. Certes, nul n'a refusé à Léon Say, de son vivant, l'admiration qu'imposaient à ses adversaires eux-mêmes la supériorité d'une intelligence exceptionnelle et la dignité d'une existence irréprochable. Mais il semble qu'une fois étendu sur sa couche funèbre, nous ayons tous mieux compris la grandeur de cet homme, qui avait toujours été vu debout et qui, constamment désireux de plaire, ne cherchait jamais à éblouir. On s'aperçoit aujourd'hui que sa disparition laisse un vide immense. Il était devenu, naturellement et presque involontairement, l'inspirateur d'une foule d'activités individuelles ou collectives. Nous étions les disciples : il était le Maître, dans toute l'acception du mot ; mais le Maître était aussi l'ami, toujours bienveillant, toujours gracieux, toujours serviable. C'est à ce double titre que nous le pleurons ; et puisqu'on m'a prié de me faire ici l'interprète des sentiments de notre Société pour le plus illustre de ses anciens Présidents, personne ne s'étonnera que je tiende à partager entre l'homme privé et l'homme public le tribut de nos regrets. Puis-je l'oublier ? Il y a vingt ans déjà que Léon Say, ministre des finances, m'appelait à l'honneur d'une collaboration directe et quotidienne. Depuis lors, cette collaboration s'est souvent renouvelée sous des formes diverses, sans que l'intérêt et le charme en aient jamais faibli. Et que de ces longues relations il me reste, avec les plus précieux souvenirs, de nombreux motifs de reconnaissance, je n'ai vraiment pas besoin de le dire ; mais ce que je tiens à affirmer, parce que ce témoignage a son prix, c'est que jamais, pendant ces vingt années, je n'ai vu Léon Say, même aux heures de chagrin, même aux heures de fatigue, même aux heures de fièvre et de lutte, se permettre à l'égard d'aucun de ceux dont le dévouement lui était acquis un mouvement d'impatience ou un mot désobligeant. La mort aussi l'a trouvé calme et doux. Se sentant condamné sans appel, il n'a eu ni une plainte ni une défaillance. Il s'était fait apporter, pour l'avoir devant les yeux jusqu'au dernier moment, l'image de l'enfant bien-aimée qu'il avait perdue ; et, lorsque ses forces se ranimaient un instant, on voyait renaître en lui le souci persistant de toutes les grandes causes dont il fut le défenseur. Sa fin a été celle d'un penseur et d'un sage, d'un patriote et aussi d'un chrétien.

Quand on considère, dans son ensemble, la vie de l'homme qui vient de mourir si noblement, on est frappé du contraste qui s'accuse entre les loisirs apparents de sa jeunesse et les labeurs de son âge mûr. Jusqu'à la guerre, il était resté maître de son temps et le grand public avait laissé passer assez inaperçues les courtes études qu'il consacrait tour à tour à l'ancienne Caisse d'Escompte (1), aux finances

(1) *Histoire de la Caisse d'Escompte, 1776-1793* Regnier, 1868.

de la Ville de Paris(1) et à la théorie des changes étrangers (2). Ces premières publications révélaient cependant chez le fils d'Horace Say, chez le petit-fils de Jean-Baptiste Say de remarquables qualités naturelles, déjà fécondées par l'expérience des affaires et par la méditation des principes fondamentaux de l'économie politique. Mûr pour l'action, il souffrait peut-être de n'avoir qu'à critiquer au lieu d'agir. Hélas ! d'affreux désastres allaient imposer au parti libéral une tâche écrasante et Léon Say fut de ceux que la confiance de Thiers mit tout de suite sur la brèche. Élu membre de l'Assemblée nationale par deux départements, Seine et Seine-et-Oise, il débuta dès le 6 juin 1871 par la préfecture de la Seine et allait, en dix ans, se voir confier quatre fois le lourd portefeuille des finances(3). On sait qu'en outre il fut un instant ambassadeur à Londres et quelques mois président du Sénat (1880). En 1889, il crut devoir — à tort, peut-être — quitter le Luxembourg pour le Palais-Bourbon : il y représentait hier encore l'arrondissement de Pau.

Qu'on ajoute à cela toutes les grandes discussions auxquelles il a pris part, toutes les négociations qu'il a conduites, toutes les enquêtes dont il a été chargé, toutes les commissions parlementaires ou autres qu'il a eu à présider, et l'on n'aura encore qu'une idée incomplète des services rendus à l'État par ce grand travailleur ; car il y a bien des manières de comprendre les fonctions publiques et Léon Say est de ceux qui les ont toujours exercées dans leur plénitude, ne sacrifiant aucun intérêt, ne négligeant aucun service, tenant à tout voir, à tout savoir, à tout prévoir. La multiplicité de ses compétences nous émerveillait, ainsi que l'infatigable curiosité de son esprit. Peut-être y avait-il excès. Thiers disait un jour, à Versailles : « Notre cher Léon Say n'a qu'un défaut : il est trop intelligent ! » Et ceux qui ont été associés à la vie gouvernementale de l'homme auquel s'adressait cette flatteuse épigramme en ont pu quelquefois admettre la justesse. La politique financière de Léon Say, au Louvre comme à l'Hôtel-de-Ville, a presque toujours été louable et quelques-unes des grandes opérations qu'il a conçues et menées à bien resteront comme des modèles ; mais il eût fait mieux encore, j'en suis convaincu, s'il avait été moins enclin et moins habile à se discuter lui-même. Sa clairvoyance, pareille à celle des physiciens d'aujourd'hui, pénétrait jusqu'au fond des choses et il s'inquiétait souvent de tel ou tel point noir que d'autres n'eussent pas soupçonné. De là parfois des hésitations fâcheuses, des ajournements regrettables ou des solutions inutilement compliquées. Pourquoi tant de scrupules chez ceux dont le premier mouvement est le bon et tant de confiance chez les autres ?

Ce qui est extraordinaire, c'est que les exigences d'une vie publique aussi active, aussi mouvementée que la sienne aient laissé à Léon Say le temps de servir glorieusement la science proprement dite et de devenir, en peu d'années, tant

(1) *Observations sur le système financier de M le Préfet de la Seine, Examen critique de la situation financière de la ville de Paris, La Ville de Paris et le Crédit foncier*. Guillaumin, 1865, 1866 et 1868.

(2) *Théorie des changes étrangers*, par G.-J. Goschen ; traduction précédée d'une préface. Guillaumin ; 1^{re} édition, 1866 ; 2^e édition, 1875 ; 3^e édition, 1892.

(3) Léon Say a été ministre : 1^o du 7 décembre 1872 au 25 mai 1873 ; 2^o du 10 mars 1875 au 16 mai 1877 ; 3^o du 14 décembre 1877 au 29 décembre 1879 ; 4^o du 30 janvier 1882 au 7 août de la même année.

comme économiste que comme financier, le chef incontesté de l'École française. Il n'a pas fait de grands ouvrages, si l'on entend par là de lourds in-octavo. On peut dire, si on le veut, que son fameux *Rapport* de 1878 (1) n'est qu'un document ; que ses volumes de 1877 (2) et de 1883 (3) ne sont que des recueils de discours, ceux de 1884 (4) et de 1886 (5) des recueils de conférences. On peut dire que *Turgot* (6) est un simple opuscule et que, dans *David Hume* (7) comme dans *Cobden* (8), il n'y a d'inédit que les préfaces. On peut dire enfin que cent personnes ont coopéré à la rédaction des deux grands dictionnaires (9) auxquels Léon Say a donné son nom. Il n'en est pas moins vrai que telle brochure, tel article de revue ou de journal, telle page de lui que je pourrais citer éclaire mieux les problèmes les plus délicats que telle longue dissertation dont la lecture est un travail. Il passait, comme en se jouant, d'un sujet à un autre ; mais, en somme, il a parcouru presque intégralement le vaste champ des connaissances économiques. Production, consommation et répartition des richesses ; lois de l'échange ; lois du travail ; épargne et crédit ; monnaies ; budgets, impôts, dettes publiques, il a tout exploré, tout étudié, tout approfondi, menant de front la théorie et la pratique ; et partout où il a passé, il a semé des idées, réfuté des sophismes, ouvert à la sagacité humaine des perspectives nouvelles. C'était une joie de lui entendre professer ce qu'on croyait savoir. La ductilité de sa pensée n'avait d'égale que l'élégante aisance de sa parole. Il avait la profondeur sans l'obscurité, l'éloquence sans la rhétorique, l'esprit sans la prétention. Foncièrement lettré et naturellement artiste, il excellait à mettre dans un petit cadre beaucoup de mouvement et beaucoup de lumière. Rappelez-vous, sans citer de plus récents chefs-d'œuvre, ses *Dix jours dans la Haute-Italie* (1884) ; rappelez-vous les *Interventions du Trésor à la Bourse* (1886) ; rappelez-vous ces *Considérations sur la Comptabilité en partie double* qui furent lues le 19 décembre 1886 devant les cinq académies : le titre était peu appétissant et, si l'on n'avait pas su à qui l'on avait affaire, la salle se fût vidée d'avance ; mais l'auteur s'était plu à broder sur un thème ingrat les variations les plus ingénieuses, les plus fines, les plus inattendues ; la comptabilité n'avait jamais parlé un langage si philosophique et si attrayant. Je serais tenté de dire de Léon Say qu'il réunissait en lui les mérites très divers des deux hommes auxquels il avait succédé à l'Institut de France : la science de Michel Chevalier devenait sur ses lèvres aimable et piquante comme la prose d'Edmond About. On ne tardera sans doute pas à mettre en volume toutes celles des conférences et allocutions de Léon Say qui ont pu être recueillies ;

(1) *Rapport fait, le 5 avril 1874, à l'Assemblée nationale, par M. Léon Say, au nom de la Commission du budget de 1875, sur le paiement de l'indemnité de guerre et sur les opérations de change qui en ont été la conséquence.*

(2) *Discours prononcés par M. Léon Say, ministre des finances, au Sénat et à la Chambre des députés pendant la session de 1876.*

(3) *Les Finances de la Chambre : une année de discussion, du 15 décembre 1881 au 20 décembre 1882.* Guillaumin, 1882.

(4) *Le Socialisme d'État.* Calmann-Lévy, 1884.

(5) *Les Solutions démocratiques de la question des impôts.* Guillaumin, 1886.

(6) *Turgot,* Hachette, 1887.

(7) *David Hume.* Guillaumin, 1887.

(8) *Cobden.* Guillaumin, 1892.

(9) *Dictionnaire des finances,* Berger-Levrault et C^{ie}, 1883 ; et *Nouveau Dictionnaire d'Économie politique,* Guillaumin, 1892-1893.

et ce sera un précieux volume. Mais il y manquera ces mille causeries improvisées où se révélèrent si bien l'originalité de ses vues et le charme de son éloquence. Aux séances du « groupe de travail » que nous présidions ensemble à l'École des Sciences politiques, il captivait sans effort cette jeunesse d'élite dont nous étions entourés et qui ne l'oubliera pas. Je le revois aussi présidant à l'Esplanade des Invalides, en 1889, l'une des commissions de ce jury de l'Exposition d'économie sociale dont il a si habilement résumé les travaux (1). Il venait là chaque matin, en plein été, ne se lassant pas d'interroger et de commenter les réponses que nous faisions les exposants. Bien que la porte fût toute grande ouverte, nous n'avions guère comme public que les petits tirailleurs annamites dont le poste était voisin et qu'attirait de notre côté l'énigme d'une haute pyramide d'or gardée par une fourmi géante. Oisifs et rêveurs, ces pauvres Asiatiques égarés dans Paris venaient se grouper pittoresquement à l'entrée de notre petite salle, tapissée de diagrammes multicolores ; et, ne comprenant rien à ce qui se disait, ils prenaient néanmoins plaisir à écouter la voix claire de ce mandarin laborieux et souriant dont ils n'ont jamais su le nom.

M. Léon Say fut, à bien des titres, un président incomparable et, sa grande complaisance aidant, il présida un peu partout.

Il a présidé le Sénat, mais trop peu. Il a présidé tour à tour, avec la même grâce et la même autorité, les deux académies dont il faisait partie et qui restent, l'une et l'autre, fières de l'avoir possédé, inconsolables de l'avoir perdu. Ce grand travailleur dont le cerveau ne chôma jamais présidait la Société pour le repos du dimanche, et ce philosophe qui n'a pas voulu de fleurs à ses funérailles présidait la Société nationale d'horticulture. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les œuvres scientifiques, philanthropiques ou autres qui s'étaient mises sous son patronage et auxquelles il s'est cordialement dévoué ; mais comment ne pas rappeler ici qu'il a toujours présidé depuis 1872 la Société d'économie politique et qu'il a bien voulu, en 1885, être aussi le Président de la Société de statistique de Paris ; faveur doublement appréciable, car cette année-là notre Société célébrait ses noces d'argent, qu'allaient suivre de près les noces d'or de la Société de statistique de Londres, puis le baptême de l'Institut international de statistique ; et pour fêter la venue des nombreux savants étrangers que nos invitations avaient mis en mouvement, nous ne pouvions mieux être représentés, à tous égards, que par Léon Say. Nos hôtes de 1885 n'ont pas oublié le discours magistral par lequel il inaugura les séances du congrès (2) ; ils n'ont pas oublié non plus l'exquise courtoisie avec laquelle ils s'étaient vu faire les honneurs de l'hospitalière demeure qui, si peuplée et si bruyante ce jour-là, est aujourd'hui, hélas ! muette et désolée.

Assurément, Léon Say a été plus économiste que statisticien. Économiste, il l'était « et par droit de conquête et par droit de naissance » ; statisticien, il ne le fut qu'occasionnellement. Mais il avait eu trop souvent, comme homme de science et comme homme d'État, à interroger les faits et les chiffres pour ne pas se rendre admirablement compte des services que les sociétés civilisées peuvent attendre de « la vraie statistique » et pour ne pas redouter les trahisons dont « l'autre » se rend journellement coupable. Puis, il y avait en lui une telle facilité

(1) *Économie sociale, rapport général* Guillaumin, 1891.

(2) Voir ce discours dans le *Journal de la Société de statistique*, année 1885, page 438.

d'assimilation, une telle force de pénétration aussi que, dès le seuil d'une science nouvelle ou d'un art nouveau, il y était comme chez lui. La vérité en toute chose le passionnait et, une fois en route, ceux qu'il avait pris pour guides n'avaient plus qu'à le suivre. Que d'heures nous avons passées, il y a vingt ans, à calculer, par le jeu alternatif de l'analyse et de la synthèse, les effets budgétaires probables de la grande réforme postale et télégraphique qui était alors à l'état de projet et qui s'est accomplie en 1878. Il s'amusait de la diversité des combinaisons graphiques auxquelles j'avais eu recours pour résumer nos constatations ; il voulut porter à la Commission du budget la grande courbe teintée qu'il appelait « la Comète » et il prit plaisir à en expliquer lui-même le sens et le but. Si les prédictions financières dont la Commission put prendre acte ce jour-là se sont exactement réalisées (1), ce succès était moins dû à la patience de mes recherches qu'au sûr coup d'œil du ministre qui les contrôlait.

Il venait, à cette époque, de créer le Bureau de statistique du ministère des finances et c'est encore une preuve de l'importance qu'il attachait aux études qui nous sont chères ; c'est aussi un exemple caractéristique de la sincérité de ses jugements, où le parti pris n'entraîne rien. Léon Say, comme son grand-père, a toujours défendu contre les empiétements abusifs de l'État le libre domaine de l'action individuelle et de l'initiative privée ; mais il tenait à voir l'État agir là où lui seul peut le faire utilement et il reconnaissait que, sous le régime du *self-government*, les administrations publiques ont le devoir d'ouvrir leurs archives et de mettre les électeurs, les contribuables à même de suivre, au jour le jour, toutes les fluctuations de la vie et de la richesse nationales. La statistique est une science d'État et Léon Say l'entendait bien ainsi.

Ce qui contribuait à lui faire aimer la statistique, comme l'économie politique et sociale, c'est qu'il savait tout ce qu'il pouvait en espérer et en attendre pour la justification de ses principes, pour la défense de sa foi. Léon Say a été par-dessus tout un libéral. Le demi-siècle qui va finir a vu, dans notre pays, la dignité du citoyen menacée tour à tour par la dictature et par le socialisme : Léon Say trouvait le joug d'une tyrannie collective aussi haïssable, au moins, que celui d'un despotisme individuel ; et, jusqu'au dernier jour, il a combattu le bon combat, servant et glorifiant la liberté sous toutes ses formes, liberté politique, liberté religieuse, liberté commerciale... Peut-être eût-il sacrifié la science même à la liberté, si la liberté et la science ne s'étaient confondues pour lui dans un idéal unique auquel il est demeuré inflexiblement fidèle. Les moyens variaient ; le but était toujours le même. Plus d'un parmi nous a souri quand M. Gladstone, *the great old man*, causant cet hiver, à l'Élysée, avec le Président de la République et déplorant les entraînements de la politique protectionniste, s'écriait : « Léon Say, à la bonne heure ! c'est un roc. » Le mot semblait mal approprié à cette nature si riche, à cet esprit si souple, à cette grâce si souriante... Un roc ! Nous n'aurions pas trouvé cela. Pourtant, M. Gladstone disait bien ce qu'il voulait dire. Le granit se revêt parfois de verdure et de fleurs. Avec sa bienveillance innée, avec son affabilité constante, Léon Say ne reculait jamais quand, sur un point quelconque, l'indépendance humaine lui paraissait en danger et, au moment décisif, c'était contre lui d'abord que le flot venait se briser.

(1) Voir le *Bulletin de statistique du Ministère des finances*, année 1879, 1^{er} semestre, p. 308.

La liberté a encore de vaillants défenseurs, Dieu merci ! Mais voilà les sciences que nous aimons décapitées, pour ainsi dire, et c'est un grand malheur qu'une telle mort dans un tel moment. Elle a contristé beaucoup de ceux qui, étrangers ou français, ne connaissaient que de loin l'homme éminent dont la disparition fut si subite. Comment n'aurait-elle pas fait saigner le cœur de ceux qui, honorés de la confiance du Maître et fiers de ses sympathies, lui avaient voué un attachement égal à leur admiration !

A. DE FOVILLE.

